

26 janvier 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six janvier, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 20 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLET, Président.

Date d'affichage de la convocation : 20 janvier 2023

Présents : **Bazoges-en-Pailliers** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Pailliers** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD, Eric SALAÜN, Stéphanie VALIN – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : Arnaud BABIN, Fabienne BARBARIT, Caroline BARRETEAU, Pierrette GILBERT, Emmanuel LOUINEAU, Yannick MANDIN, Nicolas PINEAU, Cathy PIVETEAU-CANLORBE, Freddy RIFFAUD – **La Merlatière** : Philippe BELY – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLET – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON.

Excusés : **Essarts en Bocage** : Nathalie BODET pouvoir à Freddy RIFFAUD – **Saint-Fulgent** : Sophie MANDIN pouvoir à Marylène DRAPEAU – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Catherine SOULARD.

Secrétaire de séance : Stéphanie VALIN

En exercice : 30

Présents : 27

Votants : 29

Quorum : 16

N° 024-23 – Attribution des primes travaux d'économie d'énergie

Considérant que dans sa séance du 08 décembre 2022, la Commission « Aménagement-Urbanisme-Habitat » a émis un avis favorable sur 18 dossiers pour un montant total de 12 750 € (Niveau 1 : 15 dossiers – Niveau 2 : 3 dossiers).

Demandeur	Adresse des travaux	Travaux effectués	Montant estimatif travaux TTC	Montant prime
FORT Philippe	4 rue de la Foret ESSARTS EN BOCAGE	Chaudière Granulés / Chauffe-eau Solaire	29 145 €	3 000 €
LAGADEC Wilfrid	12 Place de l'Oie ESSARTS EN BOCAGE	Chaudière Granulés	18 688 €	250 €
GABORIT Anita et Jérôme	201 La Bordinière LA RABATELIERE	Chaudière Granulés	15 724 €	250 €
FORT Joel et Jeannine	3 cité des Violettes ESSARTS EN BOCAGE	PAC Air/Eau / Chauffe- eau Thermodynamique	17 325 €	250 €
QUILLAUD Yvon	7 impasse des Noisetiers ESSARTS EN BOCAGE	Chauffe-eau Solaire	9 261 €	250 €
GLARD Fabrice et GAUVRIT Jocelyne	104 Le Coudray SAINT ANDRE GOULE D'OIE	Ouvertures + Volets	33 753 €	250 €
PIVETEAU Marie-Paule	2 La Coussaie LES BROUZILS	ITI partielle	5 720 €	250 €
JEANNIERE Maxime	La Templerie Moulin BAZOGES EN PAILLERS	Chaudière Bio-Masse	43 058 €	250 €
GUILBAUD Jean	26 rue du 8 mai 45 CHAVAGNES EN PAILLERS	PAC Air/Eau	15 536 €	250 €
HALLET Anthony	8 Lotissement la Herse CHAVAGNES EN PAILLERS	Chauffe-Eau Thermodynamique	2 595 €	250 €
CUROTEAU Daniel	33 La Boutinière SAINT ANDRE GOULE D'OIE	Isolation des rampants	14 022 €	250 €
BOLTEAU Elie	4 rue de la Garenne LA RABATELIERE	ITI, Isolation sous-sol, Ouvertures, PAC Air/Eau	39 823 €	3 000 €

ALLARD Adrien	3 La Traverserie SAINT FULGENT	Chauffe-eau électrique / VMC Hygro / Poêle à granulés / Radiateurs électriques	27 540 €	250 €
RIGAUDEAU Aurélien	3 rue de la Boulais ESSARTS EN BOCAGE	PAC Air/Eau	12 177 €	250 €
LORIEAU Guy	19 avenue de Bretagne SAINT FULGENT	Chaudière Gaz Condensation	3 944 €	250 €
BULTEAU Denis	6 rue de la Gare ESSARTS EN BOCAGE	Isolation des combles / Ouvertures	13 591 €	250 €
COSSARD Patrick et PRIN Annie	4 La Benetière CHAUCHE	Isolation des rampants / ITI Partielle / PAC Air/Eau / Poêle à Bois / Ouverture / VMC	100 452 €	3 000 €
MARCINKOWSKI Jean- Marc	4 rue de la Merlatière ESSARTS EN BOCAGE	Chaudière Gaz Condensation	12 717 €	250 €
TOTAL			415 071 €	12 750 €

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **De valider les primes « travaux d'économie d'énergie » susvisées,**
- **D'autoriser le Président à procéder au versement après la réalisation des travaux.**



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 2 février 2023

Le Président,
Jacky DALLEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.